

Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffeRéservé
au
Moniteur
belge

10141710

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
de NEUFCHÂTEAU,
le 17 SEP. 2010
Jours de sa réception.
Le Greffier Le Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/09/2010 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : BE-0459.578.278

Dénomination(en entier) : **ARDENNE BETON**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Rue du Cèdre, 27 à 6800 Libramont-Chevigny

Objet de l'acte : Modification du siège social

Texte : Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 10 septembre 2010

A l'unanimité des voix, le conseil d'administration décide de modifier le siège social afin que ce dernier, situé actuellement à Libramont-Chevigny, rue du Cèdre, 27, soit désormais établi à Libramont-Chevigny, Recogne, rue de Tibétême, 139.

Pour extrait conforme.

Jean-François GERARD,
Administrateur Délégué.

Déposé en même temps : PV du conseil d'administration du 10 septembre 2010

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature